



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement F

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre : Fournitures et pose du Kit Développement Durable

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre et procédure adaptée

Type d'accord-cadre de fournitures :Achat

Lieu principal de livraison : Zone d'Activités les Massiès à Coufouleux

CPV principal :

Lot n°1 :03419100-1 Produits du bois

Lot n°2 : 44611500 Cuves à eau

Lot n°3 : 09331200-0 Modules solaires photovoltaïques

Lots n°4 à 7 : 09332000-5 - Installation solaire

Lots n° 8 à 11 : 45332200 - Travaux d'installation de distribution d'eau

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les candidats devront prendre en compte qu'en application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire du marché aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution des prestations, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions fixées dans les documents de la consultation.

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires pour les lots n°1 à 3 et pour partie à prix forfaitaires pour les lots 4 à 11.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Hôtel à insectes

Lot n°2 Récupérateur d'eau de pluie

Lot n°3 Kit Solaire

Lot n°4 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 1 – 10 établissements scolaires

Lot n°5 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 2 – 10 établissements scolaires

Lot n°6 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 3 – 9 établissements scolaires

Lot n°7 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 4 – 10 établissements scolaires

Lot n°8 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 1- 14 structures

Lot n°9 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 2- 11 structures

Lot n°10 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 3- 14 structures

Lot n°11 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 4- 12 structures

Pour le Lot n°1 Hôtel à insectes

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 60 unités maximum.

Pour le Lot n°2 Récupérateur d'eau de pluie

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 60 unités maximum

Pour le Lot n°3 Kit Solaire

La quantité maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 40 unités maximum

Les lots n°4 à 11 sont en marchés ordinaires procédure adaptée.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 24 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Marchés réservés pour les lots n° 8 à 11

En vertu de l'article L2113-13 du code de la commande publique, le marché ou l'accord-cadre est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique et à des structures équivalentes.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Concernant les lots n°1 à 3 :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai de livraison pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Développement durable pondéré à 10 sur 100 points.
3. Critère Prix des prestations pondéré à 30 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Prix unitaire des livraisons pondéré à 10 sur 30 points.
 - 3.2. Sous-critère Prix unitaire HT pondéré à 20 sur 30 points.
4. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.
 - 4.1. Sous-critère Conditionnement pondéré à 10 sur 50 points.
 - 4.2. Sous-critère Fiche technique d'installation et utilisation des fournitures pondéré à 20 sur 50 points.
 - 4.3. Sous-critère Garantie pondéré à 10 sur 50 points.
 - 4.4. Sous-critère Matériaux pondéré à 10 sur 50 points.

Concernant les lots n°4 à 7:

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'intervention pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Expériences précédentes et qualifications dans la pose de panneaux photovoltaïques pondéré à 30 sur 40 points.
 - 3.2. Sous-critère Gestion des déchets pondéré à 10 sur 40 points.

Concernant les lots n°8 à 11:

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'intervention pondéré à 10 sur 100 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Gestion des déchets pondéré à 10 sur 40 points.
 - 3.2. Sous-critère Méthodologie et protocole d'intervention pondéré à 30 sur 40 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 24-17-PAF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2024

Date limite de réception des offres : 10/06/2024 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur. www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Service pour renseignements sur recours

Tribunal Administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE